

6.4 Vacances - Loisirs - Sports

Les dépenses de communication, de loisirs et de culture ont connu l'une des plus fortes croissances depuis cinquante ans : leur part est passée de 10 % du budget de consommation en 1960 à 16 % en 2007. Depuis 1960, le poids des services de communication a quintuplé dans le budget des ménages, et les appareils électroniques ont tiré la croissance de la consommation à la hausse. Depuis 2002, cette part semble néanmoins amorcer un repli, qui s'est accentué en 2008 : face au ralentissement du pouvoir d'achat, les ménages semblent arbitrer en faveur d'autres dépenses.

La part des dépenses pour la culture et les loisirs varie fortement selon le niveau de vie et le groupe social. Ainsi les ménages de cadres lui consacrent 10,8 % de leur budget contre 7,6 % pour les ménages d'ouvriers ; les 20 % de ménages les plus aisés 11,1 % de leur budget contre 6,7 % pour les 20 % de ménages les plus modestes. Les disparités se sont accentuées depuis 30 ans.

La nature de ces dépenses se modifie rapidement : entre 2002 et 2007, les ventes de disques diminuent de 50 %, le recul de consommation de journaux se poursuit. À l'inverse, la part des dépenses consacrées au matériel de télévision ou hi-fi, à l'informatique ou aux spectacles, qui était en recul dans les années 90, progresse. Les ménages les plus modestes consacrent proportionnellement une part plus importante de leurs dépenses culturelles et de loisirs aux équipements de télévision ou hi-fi, au jardinage et aux animaux de compagnie. Les ménages les

plus aisés dépensent en moyenne une part plus importante en voyages à forfait, en week-ends ou en spectacles culturels.

Malgré la crise économique, plus de la moitié des Français a continué à partir en **vacances** en 2008. Ils ajustent néanmoins leurs dépenses : rester en France et partir hors saisons sont les arbitrages les plus fréquents. Les Français envisagent également de réduire leur budget vacances pendant le **séjour** : économiser sur la restauration ou pratiquer moins d'activités de loisirs payantes. 19 % des Français ont bénéficié en 2008 d'une aide pour leurs départs en vacances, des « chèques vacances » principalement.

Avec 137 euros dépensés par personne en 2005, la part de budget que les Français consacrent aux **jeux de hasard** a triplé en 45 ans. Cependant les Français ne sont pas les plus joueurs d'Europe et sont plutôt proches de la moyenne européenne. Depuis 1990, la part du PMU-PMH dans ces dépenses a baissé de plus de 20 points quand le poids des dépenses en casinos a quasiment triplé pour atteindre 31 % des dépenses.

Plus de 16,7 millions de **licences** sportives et autres titres de participations ont été délivrés en 2008, soit 3 % de plus qu'en 2007, en particulier dans les fédérations de football et de tennis. La part des licences féminines poursuit sa progression avec plus d'une licence sur trois délivrée aux femmes, qui demeurent majoritaires dans les fédérations multisports. ■

Définitions

Jeux de hasard : poste comprenant les jeux de loteries et lotos, les jeux instantanés auprès de la Française des Jeux, les jeux traditionnels et les machines à sous dans les casinos, ainsi que les paris sur les courses de chevaux auprès du PMU-PMH (pari mutuel urbain et sur l'hippodrome).

Voyage : il est défini comme tout départ du domicile, avec retour à celui-ci et au moins une nuit passée en dehors. Le motif ou la raison du déplacement peuvent être personnels ou professionnels. Cette notion est principalement utilisée dans le cadre de l'enquête réalisée conjointement par l'Insee, la DGCIS et la Sofres sur le Suivi de la Demande Touristique (SDT).

Licence sportive, séjour, vacances : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Dans le contexte de crise économique, le taux de départ en vacances se maintient mais les dépenses s'ajustent », *Le 4 pages* n° 5, DGCIS, août 2009.
- « Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2007 », *Stat-Info* n° 09-01, ministère de la Santé et des Sports, juillet 2009.
- « Cinquante ans de consommation en France », *Insee Références*, 2009.
- Mémento du tourisme, édition 2009, DGCIS.
- « Léger recul du nombre de nuitées passées à l'hôtel en 2008 », *Communiqué de presse* n° 30, Eurostat, mars 2009.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Voyages personnels selon la destination et le mode d'hébergement en 2008

	Nombre de voyages	Nombre de nuitées	Durée moyenne de voyage
	en milliers	en milliers	en nuitées
Hôtel	20 032	68 541	3,4
Camping	8 946	93 351	10,4
Location, gîte ou chambre d'hôte	19 736	168 587	8,5
Autre	10 846	84 594	7,8
Hébergement marchand	59 560	415 073	7,0
Résidence secondaire	20 209	191 220	9,5
Famille	88 377	440 660	5,0
Amis	23 720	94 341	4,0
Hébergement non marchand	132 306	726 221	5,5
Total France	191 867	1 141 294	5,9
Total Étranger	20 702	207 277	10,0
Total France et Étranger	212 569	1 348 572	6,3

Champ : résidents de 15 ans ou plus.

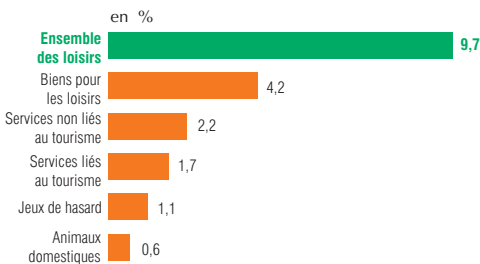
Sources : DGCS ; Insee, enquête SDT.

Dépenses des ménages pour les loisirs

	1990		2005	
	en milliards d'euros	en milliards d'euros	en euros par habitant	
Biens pour les loisirs	23,3	33,8	537	
dont : presse, livres et papeterie	10,0	12,7	202	
jardinage	4,6	5,7	90	
supports d'enreg. de l'image et du son	2,9	4,4	69	
jeux et jouets	2,2	4,4	69	
Services non liés au tourisme	8,5	17,6	279	
dont services sportifs et de loisirs	6,3	14,6	233	
Services liés au tourisme	7,7	13,9	220	
dont : hôtels de tourisme	4,4	6,7	106	
autres moyens d'hébergements	2,6	6,1	97	
Jeux de hasard	3,3	8,6	137	
Française des jeux (en %)	38,2	41,1	41,1	
Casinos (en %)	10,4	30,7	30,7	
PMU-PMH (en %)	51,4	28,2	28,2	
Animaux domestiques	2,5	5,3	84	
Dépense totale pour les loisirs	45,2	79,1	1 257	

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Poids des loisirs dans les dépenses des ménages en 2005



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Licences sportives par fédération agréée

en milliers

	2007	2008	07/08 en %
Fédération française de football	2 320,6	2 278,7	- 1,8
F. f. de tennis	1 094,6	1 105,4	1,0
F. f. d'équitation	553,6	600,8	8,5
F. f. de judo-jujitsu et disc. associées	550,4	553,4	0,5
F. f. de basketball	457,1	455,1	- 0,4
F. f. de golf	383,9	397,0	3,4
F. f. de handball	367,0	365,1	- 0,5
F. f. de rugby	285,4	359,7	26,0
F. f. de pétanque et jeu provençal	362,9	350,6	- 3,4
F. f. de voile	279,8	280,5	0,3
F. f. de natation	257,6	273,6	6,2
F. f. de gymnastique	244,9	250,8	2,4
F. f. de canoë-kayak	235,1	205,5	- 12,6
F. f. de la randonnée pédestre	193,7	203,0	4,8
F. f. de karaté et disc. associées	191,0	190,4	- 0,3
F. f. d'athlétisme	180,4	186,6	3,4
F. f. de tennis de table	178,6	180,2	0,9
F. f. d'études et sports sous-marins	147,7	147,0	- 0,4
F. f. de ski	138,1	139,3	0,8
F. f. de tir	132,5	133,4	0,6
Autres fédérations unisport	2 244,1	2 113,2	- 5,8
Fédérations unisports	10 799,0	10 769,2	- 0,3
Fédérations multisports	5 447,7	6 007,7	10,3
Total	16 246,7	16 776,9	3,3

Champ : licences et autres titres de participation délivrés en France, Nouvelle-Calédonie, Monaco et divers (étrangers).

Source : Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques.

Nuitées passées dans les hôtels de l'UE en 2008

en millions

	Résidents nationaux	Non-résidents	Total	08/07 en %
Allemagne	173,9	45,4	219,3	1,9
Autriche	21,8	60,3	82,1	3,7
Belgique	5,4	11,1	16,5	2,1
Bulgarie	5,4	11,6	17,0	1,7
Chypre	1,1	12,5	13,6	- 4,8
Danemark	6,3	4,6	10,8	- 3,0
Espagne	113,5	156,2	269,6	- 1,1
Estonie	1,2	2,7	3,9	1,1
Finlande	11,3	4,8	16,1	1,9
France	131,6	72,3	203,9	- 0,2
Grèce	16,1	45,0	61,1	- 4,6
Hongrie	7,7	8,5	16,3	- 0,3
Irlande	8,4	19,7	28,2	- 0,5
Italie	138,9	107,9	246,8	- 2,9
Lettonie	1,0	1,9	2,9	4,6
Lituanie	1,1	1,6	2,7	2,8
Luxembourg
Malte	0,3	7,5	7,8	- 1,4
Pays-Bas	17,6	15,3	32,9	- 4,1
Pologne	17,5	8,0	25,5	4,7
Portugal	12,9	26,6	39,5	- 0,2
République tchèque	9,9	18,2	28,1	3,8
Roumanie	16,7	3,3	19,9	1,0
Royaume-Uni	108,7	64,1	172,8	- 1,6
Slovaquie	3,7	4,0	7,8	7,7
Slovénie	2,0	3,7	5,7	1,9
Suède	20,0	5,9	25,9	2,0
UE à 27	854,2	723,9	1 578,1	- 0,5

Champ : estimations basées sur 9 à 12 mois selon la disponibilité des données ; hôtels et établissements assimilés (hôtels-appartements, motels, relais pour routiers, hôtels balnéaires,...).

Source : Eurostat.